

TRAITEMENT DE LA CHLOROSE

PAR

M. LE DOCTEUR HUOHARD

Trousseau disait : Ne donnez pas de ferrugineux à certains chlorotiques, vous pourriez faire évoluer rapidement une tuberculose qui restait à l'état latent.

Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai dans cette proposition peut-être exagérée ; mais je sais que l'illustre clinicien avait affaire à des tuberculoses se cachant sous le masque pseudo-chlorotique. Les détails dans lesquels je suis entré montrent qu'il faut faire une distinction capitale entre la chlorose et les pseudo-chloroses, c'est-à-dire les anémies. Or, au point de vue thérapeutique, nous n'avons à nous occuper que de la première, et il est entendu que le fer constitue son traitement spécifique, quoiqu'en en est bien souvent abusé. Mais, comme il est entendu encore qu'en clinique on ne soigne pas seulement la chlorose, mais des chlorotiques et que cette proposition : chlorose=fer, n'est pas toujours vrai, il faut considérer trois cas :

1. Il y a des chloroses où le fer est inutile ;
2. Il y en a où le fer est nuisible ;
3. Il y a des chloroses où le fer est très utile.

Je ne fais que mentionner l'opinion de Charrin en vertu de laquelle la chlorose ne serait autre qu'une auto-intoxication due à l'insuffisance de fonctionnement, en tant qu'émonctoires, de l'appareil utéro-ovarien. Alors, il serait indiqué de prescrire aux malades, soit la glande ovarienne en nature, soit un extrait, l'*ovaréine* sous forme de poudre, à la dose quotidienne de 0.25 centigr. à 1 gramme. Les faits sur lesquels on s'appuie pour recommander cette médication, ne sont pas encore assez probants.

1. *Chlorose où le fer est inutile.*—Ce sont les chloroses du premier degré de Hayem. Pour celles-là, le repos, une *alimentation convenable* — je n'ai pas dit "fortifiante" dans le sens qu'on lui attache journellement avec l'abus des viandes dont on bourre littéralement les malades — l'air de la campagne dans un endroit bien ensoleillé, suffisent le plus souvent.

Il y a une question fort intéressante à ce sujet, c'est l'*hygiène des chlorotiques*, et parmi ces principes d'hygiène, le repos des malades constitue la première indication à remplir. N'oublions